

**Institut français
des sciences et technologies
des transports, de l'aménagement
et des réseaux**

**L'Europe peut apporter un
soutien à l'innovation routière.
Quelle implication des acteurs
français ?**

Nicolas Hautière, COSYS



IFSTTAR

Plan de l'intervention

- Enjeux
- Achat public innovant
- Recommandations de l'IDRRIM
- Relance du soutien à l'innovation routière
- MG 8.3-2015 : une opportunité à saisir ?

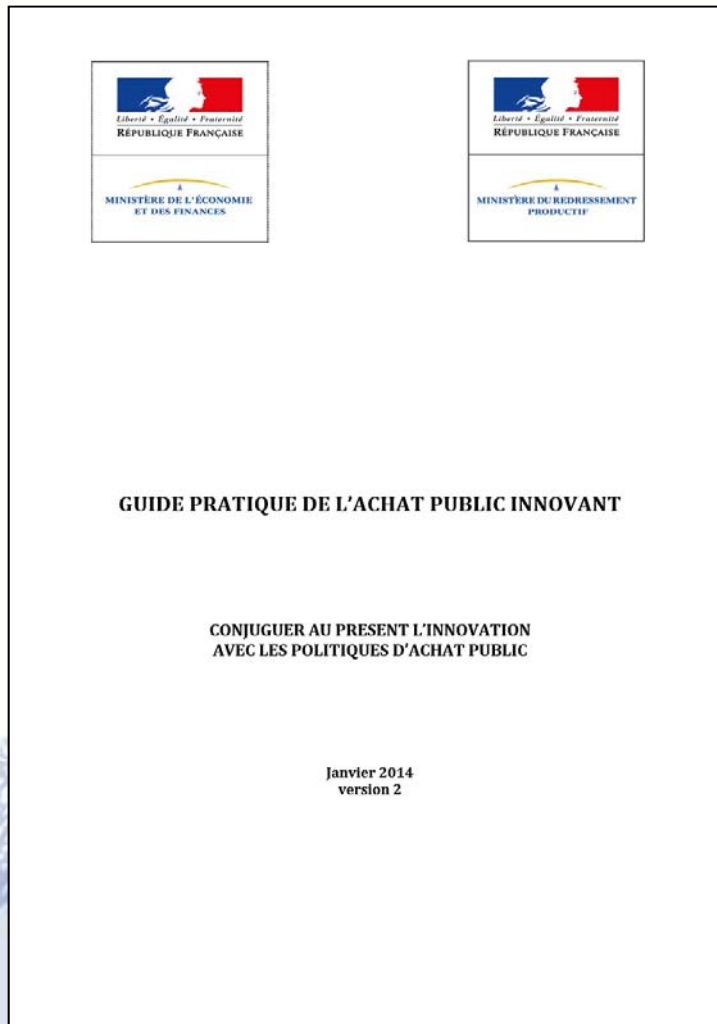


Enjeux

- Parc d'infrastructures de transport vieillissant
- Investissement public en berne
- Les solutions de mobilité intelligente ne peuvent se déployer sans infrastructure adaptée
- L'innovation est un outil permettant de répondre à ces enjeux
 - Coût réduit
 - Risque partagé
 - Développement économique

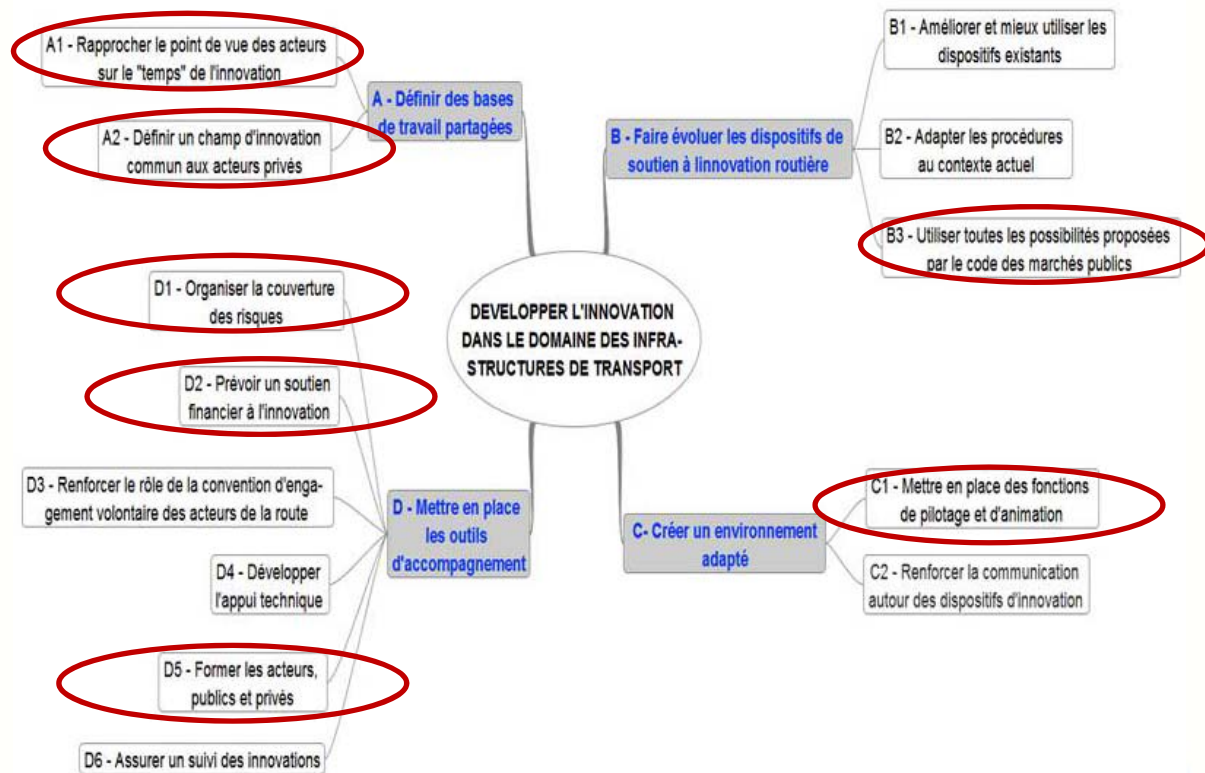
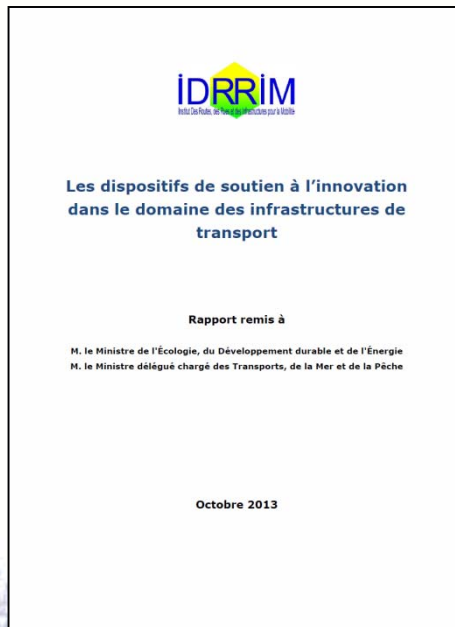


Achat public innovant



- Objectif phare
 - Réaliser 2% d'achats publics innovants d'ici 2020
- Objectif partagé avec la CE
- Guide pratique de l'achat innovant mentionne le mécanisme PCP/PPI

Recommandations de l'IDRRIM



Le Comité innovation routes et rues (CIRR) a été relancé fin 2014



- Le CIRR est l'un des outils mis en place en 2007, par le MEDDE pour encourager l'innovation.
- Cette politique vise
 - à favoriser l'émergence de solutions techniques (procédé, produit, méthodologie, ...) répondant de la manière la plus efficace et efficiente aux besoins des différentes maîtrises d'ouvrage du domaine routier
 - à renforcer la compétitivité des entreprises françaises du secteur des travaux publics par une offre de prestations à l'avant-garde des connaissances et de la technologie.
- L'Ifsttar anime le Groupe des Experts Routiers qui appuie le CIRR

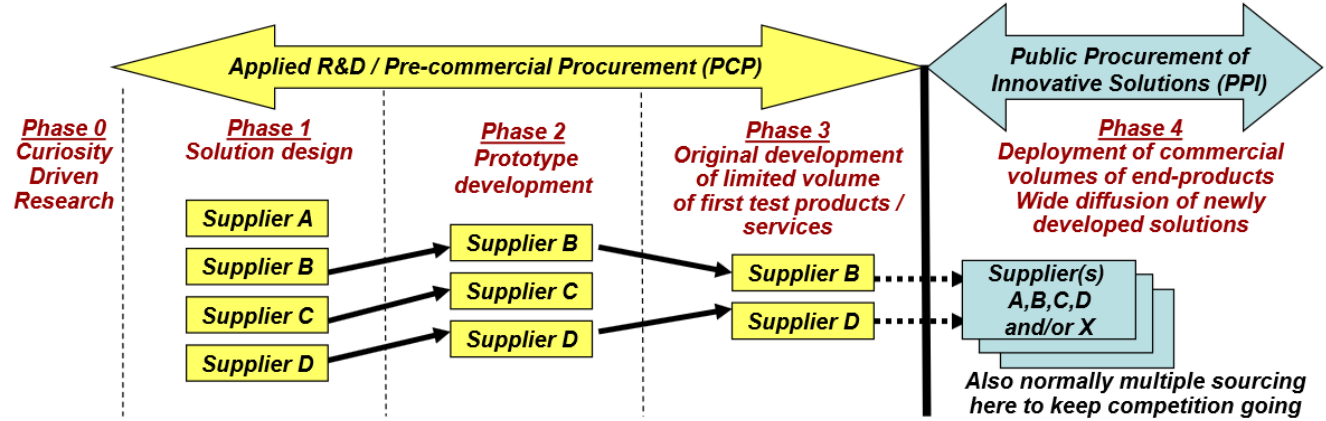
MG-8.3-2015 : une opportunité à saisir ?

- Solution 1 : inscrire le CIRR dans une démarche de PCP/PPI
 - Atouts :
 - Meilleur partage du risque a priori
 - Ouverture à l'international
 - Répond à plusieurs attentes des acteurs
 - Inconvénients :
 - Ambiguïté du CIRR entre PCP et PPI
 - Spectre trop large

- Solution 2 : développer un PPI spécifique

- Qui ?
 - L'Etat a priori
- Comment ?
- Quel thème ?

- **PCP** to steer the development of solutions towards concrete public sector needs, whilst comparing/validating alternative solution approaches from various vendors
- **PPI** to act as launching customer / early adopter / first buyer of innovative commercial end-solutions newly arriving on the market



Perspectives

- La relance de l'innovation routière fait partie des priorités portées par l'IDRRIM
- Le MEDDE a mis en place des outils comme le CIRR et l'a relancé fin 2014
- L'appel MG 8.3-2015 est de nature à compléter ce dispositif
- L'Ifsttar est prêt à apporter son aide pour faire émerger une initiative en ce sens



Merci de votre attention

Ifsttar

14-20 Bld. Newton

Cité Descartes

Champs sur Marne

77447 Marne-la-Vallée Cedex 2

France

Tél. +33 (0)1 81 66 80 00

www.ifsttar.fr

communication@ifsttar.fr

